Elaboration d’un outil d’évaluation (Questionnaire/instructions pour la discussion)

Le choix et le type de questions dans une évaluation seront fonction du secteur technique et de la situation évaluée. Les questions varieront aussi selon que l’évaluation sera effectuée par des méthodes quantitatives ou qualitatives (p. ex. groupes de discussion). Toutefois, certains principes généraux méritent d’être pris en considération :

* Les questions doivent viser à accroître la participation
* Elles doivent être formulées de manière objective, sans préjugé ni tentative d’orienter la réponse
* Il se peut qu’elles doivent être concises (longueur du questionnaire)
* Les questions doivent être formulées de manière simple, en particulier pour les jeunes participants et aussi parce qu’elles devront être traduites
* Les questions délicates pourront être placées à la fin du questionnaire, au cas où les participants ne voudraient pas y répondre De cette manière, l’essentiel de l’évaluation sera néanmoins dûment couvert par l’échantillon représentatif nécessaire de participants/les indicateurs clés

Il convient d’exploiter le plus possible les connaissances locales pour déterminer le caractère culturellement approprié des questions. Chaque groupe sectoriel/secteur devra inclure ses propres questions/problèmes techniques spécifiques dans le questionnaire/ la liste des sujets à débattre. Il n’est pas de la compétence du Groupe sectoriel de Protection d’aborder ces aspects techniques.

Toutefois, certaines questions peuvent être particulièrement intéressantes pour intégrer les principes de la Protection dans l’évaluation. Vous trouverez ci-dessous des exemples de questions pouvant être intégrées à l’évaluation. Cette liste n’entend pas être exhaustive ni interprétée de manière rigide. Certaines questions seront plus adaptées à des évaluations des besoins effectués avant le début d’une intervention ; d’autres conviendront mieux aux évaluations et au suivi mené lors de la mise en œuvre des programmes/interventions.

Distributions de vivres et d’articles non alimentaires

* Les communautés ont-elles facilement accès aux distributions de vivres (p. ex. distance pouvant être parcourue à pied) ?
* Les points de distribution de vivres sont-ils loin des installations militaires (cet aspect peut aussi faire partie des observations) ?
* La communauté a-t-elle impression que tout le monde est correctement informé du lieu et de l’heure des distributions de vivres/d’articles non alimentaires ?
* Les sites de distribution sont-ils clairement signalés, font-ils l’objet d’une publicité suffisante (cet aspect peut aussi faire partie des observations)
* Le système de contrôle de la foule est-il efficace ? Y a-t-il déjà eu des incidents/perturbations ?
* Le personnel qui distribue les vivres est-il techniquement préparé ? Est-il bien préparé à interagir avec les enfants ?
* Est-il capable de conseiller les cas vulnérables ?
* Le lieu de la distribution de vivres/d’articles non alimentaires pose-t-il des problèmes de sécurité pour les femmes et les filles ?
* Le lieu de la distribution de vivres/d’articles non alimentaires pose-t-il des problèmes de sécurité pour d’autre catégories de la population (autres que les femmes et les filles) ?
* Si oui, qui est affecté ?
* La distribution est-elle accessible aux femmes et aux filles sur le plan logistique (p. ex. espaces séparés, files d’attentes séparées, personnel féminin dans la distribution, etc.) ? Sinon, quels sont les principaux défauts ?
* La distribution est-elle accessible aux enfants sur les plans logistique et de la sécurité (enfants chef de famille/non accompagnés/séparés) ?
* La distribution est-elle accessible aux personnes handicapées sur le plan logistique ?
* La distribution est-elle accessible aux personnes âgées sur le plan logistique ?
* L’horaire de la distribution est-il approprié ? Sinon, quels sont les principaux problèmes ?
* La distribution comporte-t-elle des mécanismes permettant de faire passer en priorité les personnes ayant des besoins spécifiques, comme les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants non accompagnés ou séparés, les femmes enceintes et celles qui allaitent ?
* Y a-t-il eu un changement important du pourcentage de femmes ou d’enfants qui viennent chercher des vivres ?
* Si oui, est-ce qu’il augmente ou diminue ?
* Les conjointes (épouses) sont-elles aussi mentionnées sur la carte d’alimentation ?
* La ration/les articles de secours ont-ils une taille leur permettant d’être transportés sans que cela représente une charge physique ou financière supplémentaire ?
* Le fait de rapporter les vivres/articles non alimentaires chez eux représente-t-il un risque pour les bénéficiaires ?
* Les colis d’articles non alimentaires comprennent-ils des articles permettant de répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles (p. ex. serviettes hygiéniques) ? Sinon, qu’est-ce qui manque ?
* Les colis d’articles non alimentaires comprennent-ils des articles permettant de répondre aux besoins spécifiques des enfants ?
* Si des personnes rencontrent un problème pendant une distribution de vivres/d’articles non alimentaires, existe-t-il
* un mécanisme permettant de le signaler ?
* Les femmes, les enfants et les aidants ont-ils été associés au processus d’élaboration et de distribution ?
* Y a-t-il des suggestions pour améliorer la distribution de vivres/d’articles non alimentaires ?
* Les mécanismes d’adaptation développés pendant une phase d’urgence/de déplacement exposent-ils les femmes ou les filles à des risques ?
* Quels sont les mécanismes d’adaptation de la population pour faire face au manque de nourriture ?
* Ces mécanismes d’adaptation développés pendant une phase d’urgence/de déplacement exposent-ils des catégories particulières de la population (autres que les femmes et les filles) à des risques ?
* Les femmes participent-elles aux projets vivres contre travail ? Sinon, quels sont les principaux obstacles à leur participation ?

Accès à l’eau et aux installations sanitaires

* Les points d’eau sont-ils accessibles aux femmes ?
* Les points d’eau sont-ils accessibles aux enfants ?
* Les femmes/les enfants/les personnes âgées/les personnes handicapées ont-ils été consultés sur l’emplacement et la configuration des installations sanitaires ?
* Y a-t-il des installations sanitaires dans les écoles et des espaces protégés pour les enfants et les femmes ?
* Les points d’eau sont-ils sûrs pour les enfants ?
* Les points d’eau sont-ils accessibles aux personnes âgées et aux personnes handicapées ?
* Existe-t-il des installations sanitaires séparées pour les femmes et les filles ?
* La configuration des installations sanitaires garantit-elle le respect de l’intimité et la Protection des femmes et des enfants ?
* Les latrines sont-elles sûres pour les enfants ? Y a-t-il eu des incidents de sécurité concernant des enfants ?
* La pratique consistant à aller chercher de l’eau expose-t-elle les enfants à un travail dangereux/difficile ? La pratique consistant à aller chercher de l’eau a-t-elle une incidence sur la présence des enfants à l’école ?
* Les installations sanitaires sont-elles accessibles aux personnes âgées et aux personnes handicapées?
* Les femmes/filles se sentent-elles en sécurité lorsqu’elles utilisent les latrines et les sanitaires ?
* Sinon, quel type de problèmes rencontrent-elles/signalent-elles ?
* Y a-t-il des suggestions pour améliorer l’accès et la qualité de l’eau et des installations sanitaires pour la population déplacée/affectée par une situation d’urgence ?
* Les nécessaires d’hygiène comportent-ils des articles pour les femmes et les filles ?
* Y a-t-il des suggestions pour améliorer la qualité des nécessaires d’hygiène destinés aux femmes et aux filles ?

Santé

* Les structures de santé sont-elles accessibles aux femmes et aux enfants à des heures et dans des lieux pratiques ?
* Les structures de santé sont-elles accessibles aux personnes âgées et aux personnes handicapées ?
* Y a-t-il des services de santé reproductive dans les structures de santé ?
* Y a-t-il du personnel féminin dans les structures de santé ? Dans quelle proportion ? Est-ce suffisant ?
* Existe-t-il des services et du personnel spécialisés en matière de santé mentale et de soutien psychosocial dans les établissements de santé publics ?
* Existe-t-il un système permettent de signaler ces cas et de les orienter vers les services spécialisés ?
* Les structures de santé ont-elles des espaces où les femmes, les enfants ou toute autre personne peuvent parler en toute confidentialité ? Le personnel de santé respecte-t-il la confidentialité ?
* Quelles sont les principaux obstacles empêchant les femmes et les filles d’avoir accès aux structures de santé (p. ex. distance, coût, absence de personnel féminin, restrictions culturelles, absence de services spécialisés, etc.) ?
* Les populations affectées sont-elles exposées au VIH/SIDA et aux risques de Protection liés aux infections sexuellement transmissibles (IST) ? Les cas concernés sont-ils orientés vers les services VIH appropriés en toute sécurité et dans le respect de la confidentialité ?
* Les enfants, les femmes et les personnes handicapées ont-ils participé à l’apport de suggestions pour améliorer l’accès et la qualité des structures de santé pour la population déplacée/affectée par une situation d’urgence ?
* Quelles suggestions ont été faites le cas échéant ?
* Y a-t-il des prestataires de santé formés pour détecter les cas de Protection, intervenir et orienter les personnes vers les services appropriés ?
* Existe-t-il des services spécialisés et adaptés à l’âge pour les survivants de mines terrestres et de REG ?

Education

* Si les normes culturelles l’exigent, existe-t-il des écoles séparées pour les filles présentes dans la zone ?
* Y a-t-il suffisamment d’enseignantes ? Dans quelle proportion ? Est-ce suffisant ?
* Les filles et les garçons sont-ils exposés à des problèmes de sécurité pour se rendre à l’école et en revenir ?
* Les écoles ont-elles des installations sanitaires séparées et fermant à clé pour les filles ?
* Y a-t-il une différence entre les taux de scolarisation des enfants déplacés et non déplacés ? Si oui, pourquoi ?
* Y a-t-il une différence entre les taux de scolarisation des enfants séparés et non accompagnés ? Si oui, pourquoi ?
* Y a-t-il des obstacles à l’inscription à l’école et/ou à l’achèvement des études (p. ex. frais de scolarité, manuels et matériel scolaires, uniformes, documents spécifiques demandés aux DI) ?
* Les enseignants traitent-ils tous les élèves de la même manière dans leur enseignement ?
* Les enseignants sont-ils sensibilisés aux problèmes du déplacement ?
* Les enseignants sont-ils en mesure de détecter les cas de violence, d’abus, d’exploitation ou de négligence, d’intervenir et d’orienter les élèves concernés vers les services appropriés ?
* Des cas de maltraitance/d’abus envers des enfants par des enseignants ont-ils été signalés ?
* Les enseignants ont-ils été formés à la discipline positive et à l’abandon des châtiments corporels ?
* Les enseignants et le personnel scolaire ont-ils signé un code de conduite ?
* Les enseignants et les élèves savent-ils comment et où signaler des problèmes de Protection ?
* L’éducation au danger des mines fait-elle partie des activités éducatives ?
* Les enfants ont-ils fait des suggestions pour améliorer l’accès et la qualité des structures éducatives pour la population déplacée/affectée par une situation d’urgence ?

Abri adéquat

* Les femmes et les enfants ont-ils été associés aux processus décisionnels concernant les abris ?
* Le logement disponible permet-il d’assurer l’unité familiale et le respect de l’intimité pour les femmes et les filles ?
* Le logement disponible tient-il compte de la situation des personnes handicapées ?
* Offre-t-il suffisamment d’espace pour les activités éducatives, récréatives et autres des enfants ?
* Quelles sont les principaux problèmes pour les femmes et les filles concernant le logement ?
* Quelles sont les principaux problèmes pour les personnes handicapées concernant le logement ?
* Indiquer quels sont les 3 principaux problèmes de logement pour la population affectée par une catastrophe/les DI (p. ex. surpeuplement/intimité ; sécurité ; absence d’eau et de sanitaires ; absence d’installations/d’ustensiles pour cuisiner ; coût de la location ; relations avec le propriétaire/attitude du propriétaire)
* Est-il particulièrement difficile pour certains segments de la population de trouver/louer un logement ? Si oui, pour qui ? (p. ex. femmes chef de famille, enfants chef de famille, minorités ethnique/religieuses, etc.)
* Y a-t-il des expulsions de DI ? Quelles en sont les causes ?
* Les expulsions concernent-elles des groupes de DI particuliers ?
* Les expulsions sont-elles légales (c.-à-d. dues à la violation de l’accord par le locataire, avec un préavis suffisant, en particulier en l’absence de cause) ?
* Si l’expulsion est légale, une aide est-elle fournie pour rendre la situation moins difficile ?
* Les femmes ont-elles le droit de posséder un terrain ?
* Les femmes ont-elles le droit de bénéficier d’un projet d’abris ?
* Des programmes spécifiques ont-ils été mis en place pour fournir des terres/un logement à titre permanent aux DI dans les zones de déplacement ? Les DI ont-ils droit à de tels lopins de terre/logements ? La sécurité du droit d’occupation est-elle garantie ?
* Des programmes spécifiques ont-ils été mis en place pour fournir des terres/un logement à titre permanent aux rapatriés ? Les rapatriés ont-ils droit à de tels lopins de terre/logements ? La sécurité du droit d’occupation est-elle garantie ?
* Existe-t-il un mécanisme d’indemnisation pour les maisons perdues/endommagées ? Les populations affectées le connaissent-elles ? Combien de familles ont fait une demande ? Combien de familles ont reçu l’indemnisation ?

Coordination du camp/sites de secours

* Les femmes et les filles estiment-elles que la configuration spatiale du camp/site de secours est adaptée au respect de l’intimité/des normes culturelles ?
* Les femmes et les filles estiment-elles que les installations sanitaires sont construites de manière à assurer un respect adéquat de l’intimité ? Sinon, quel est le problème (p. ex. trop près des installations des hommes ; nombre insuffisant/trop éloignées ; éclairage insuffisant ; ne ferment par la clé, etc.)
* Les femmes et les filles estiment-elles que les installations sanitaires et de lavage sont suffisamment éclairés ?
* Le camp/site de secours est-il configuré de manière à éviter les tensions intercommunautaires ?
* Les enfants (filles et garçons), les femmes et les personnes handicapées ont-ils participé à la conception et à la configuration du camp ?
* Les autorités assurent-elles la sécurité dans le camp/site de secours ?
* Existe-t-il des formes de sécurité communautaires (p. ex. patrouilles) coordonnées pour appuyer la prévention du recrutement forcé, du pillage, de la violence sexiste (en particulier du harcèlement sexuel et du viol) ou d’autres menaces ?
* Le personnel de gestion du camp est-il capable de détecter les cas de Protection (violence, abus, négligence, etc.), d’intervenir et de les orienter vers les services appropriés ?
* Les personnes ont-elles été enregistrées par les autorités dans le camp/site de secours ? Le recensement de la population du camp est-il ventilé en fonction de l’âge, du genre et du handicap ?
* Les personnes ayant des besoins spécifiques (p. ex. enfants séparés ou non accompagnés) ont-elles été identifiées et assistées pendant l’enregistrement ?
* Les autorités viennent-elles régulièrement dans le camp/site de secours ? Le personnel du département de la Protection sociale assure-t-il un suivi et des visites périodiques dans le camp/site de secours ?
* Des suggestions ont-elles été faites pour améliorer la configuration du camp/site de secours ?

Nutrition

* Y a-t-il des espaces sûrs où les femmes peuvent allaiter ?
* Y a-t-il des rapports ou des indications selon lesquels les femmes arrêtent d’allaiter ou allaitent moins ?
* Y a-t-il des cas constatés/signalés de nourrissons (0 à 6 mois) non accompagnés qui ne sont pas allaités ?
* Y a-t-il des différences dans les pratiques d’allaitement des bébés filles ou garçons ?
* Y a-t-il un dépistage de la malnutrition aiguë chez les enfants et les enfants concernés sont-ils orientés vers des centres de nutrition/une gestion communautaire de sites de malnutrition aiguë?
* Comment la nourriture est-elle répartie dans les foyers entre les femmes, les filles, les garçons et les hommes ?
* Qui exerce le contrôle sur les ressources dans la famille ? Cela a-t-il une incidence sur l’accès à la nourriture et les habitudes alimentaires ?
* La situation d’urgence a-t-elle provoqué des changements dans les rôles et la responsabilité concernant l’approvisionnement de la famille en nourriture ?
* Y a-t-il des différences entre les femmes, les filles, les garçons et les hommes en termes d’accès à la nourriture ?
* Les femmes chef de famille ont-elles des problèmes pour avoir accès à la nourriture ?
* Si les garçons et les hommes sont séparés de leur famille, peuvent-ils préparer la nourriture eux-mêmes ?
* Comment les femmes et les hommes âgés ont-ils accès à la nourriture ? Le panier alimentaire répond-il à leurs besoins spécifiques ?
* Quelles activités de nutrition étaient en place avant la situation d’urgence actuelle ? Comment étaient-elles organisées ?
* Comment les élèves ont-ils accès à des repas lorsqu’ils sont à l’école ?
* Les familles ont-elles accès à des sources de micronutriments ?

Redressement économique/moyens de subsistance

* Les enfants pratiquent-ils des formes dangereuses de travail des enfants ? Si oui, cela concerne-t-il davantage les filles ou les garçons ?
* Quel type de travail dangereux les enfants pratiquent-ils (collecte de rations, projets de construction, travail agricole, travail dans les mines, transport) ?
* La participation des enfants à des travaux dangereux a-t-elle augmenté depuis la situation d’urgence/catastrophe ?
* Le travail des enfants empêche-t-il les enfants de la communauté d’avoir accès à l’éducation ? Si oui, cela concerne- t-il davantage les filles ou les garçons ?
* Les personnes sont-elles généralement conscientes que le travail dangereux des enfants peut être préjudiciable aux enfants ?
* Y a-t-il des programmes de sensibilisation de la communauté sur le travail dangereux des enfants?
* Les femmes peuvent-elles/sont-elles autorisées à participer aux programmes argent contre travail (ACT)/de formation professionnelle ? Sinon, pourquoi ?
* Quelle est la composition en termes d’âge et de genre des participants au projet ACT/de formation professionnelle ? (% d’enfants, de femmes, de personnes handicapées)
* Quel est le % de femmes chef de famille parmi les participants au projet ACT/de formation professionnelle ?
* Quel est le % d’enfants chef de famille parmi les participants au projet ACT/de formation professionnelle ?
* Des subventions en espèces sont-elles offertes aux femmes chef de famille les plus vulnérables (p. ex. pour empêcher leurs enfants de s’adonner à un travail dangereux ; pour les protéger contre la GBV) ?
* Les femmes et les enfants ont-ils été consultés lors de l’élaboration du projet ACT/de formation professionnelle ?
* Combien d’enfants appartenant à une famille bénéficiant de programmes ACT/de formation professionnelle se sont mis à aller à l’école après avoir été sélectionnés ?
* Combien d’enfants appartenant à une famille bénéficiant de programmes ACT/de formation professionnelle ont-ils abandonné l’école après avoir été sélectionnés ?